

**Journal semestriel de la Branche Régionale Ouest  
Africaine du Conseil International des Archives**



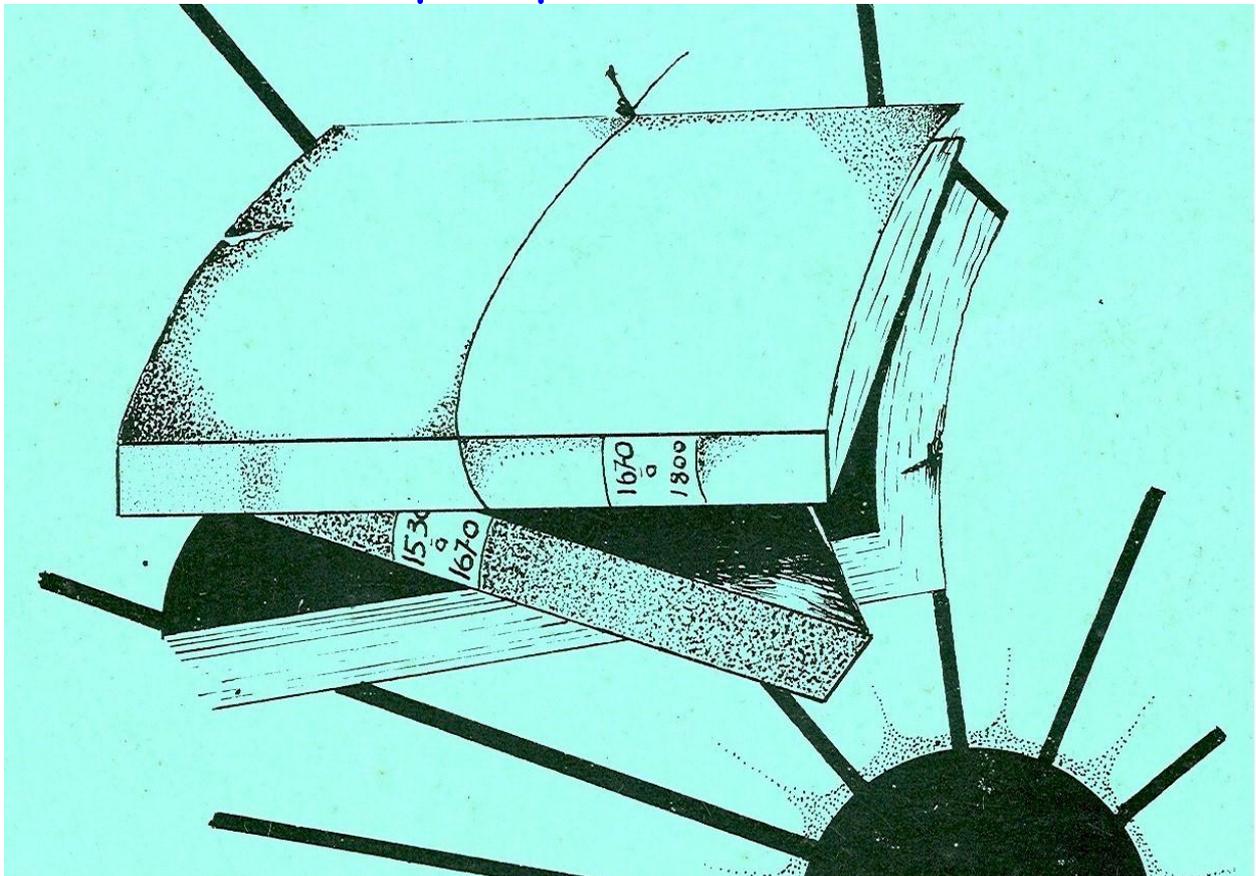
INTERNATIONAL COUNCIL ON ARCHIVES  
Conseil International des Archives

# JOURNAL WARBICA

ISSN 0850-430 X Half yearly journal of West African Regional Branch of  
the International Council on Archives

N° 6, septembre 2011

« La gestion des archives audiovisuelles  
en Afrique de l'Ouest : spécificités et  
perspectives »



**SOMMAIRE**

DIRECTEUR DE  
PUBLICATION :

**Babacar NDIAYE,**  
Directeur des Archives  
du Sénégal

COMITE DE REDACTION

Atoumane MBAYE,  
Mme Fatoumata Cisse  
DIARRA  
Makhone TOURE,  
Mme Anna SOW

SIEGE:

Immeuble Administratif  
Avenue Léopold Sédar  
Senghor DAKAR  
Sénégal.

Tél.: +221 33 849 74 80  
+221 33 823 50 72  
+221 33 849 71 86

Télécopie: +221822 51 26

Site Internet :  
[www.archivesdusenegal.gov.sn](http://www.archivesdusenegal.gov.sn)

Courriel (e. mail):  
pmarchi@primature.sn

Pages

**Editorial** : Les archives audiovisuelles en Afrique de l'ouest  
Par Babacar NDIAYE 3

**1 - Articles**

Archives audiovisuelles : spécificités, difficultés et perspectives dans quelques pays de l'Afrique de l'Ouest.  
*Par Mademoiselle Ndèye Marème DIALLO* 4

Les archives audiovisuelles au Burkina Faso : état des lieux  
*Par Madame Célestine KORSAGA* 9

50 ans du Sénégal à travers les archives de la Télévision nationale Sénégalaise  
*Par Monsieur Hamet BA* .....

Les archives audiovisuelles au Bénin : état des lieux à l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB)  
*Par Monsieur Albert Cocou AMOUSSOU* ..... 22

Les archives audiovisuelles au Togo,  
*Par Emefa DJAKPO* 26

**2 - Nouvelles de la Branche**

**3 - Echos d'autres Branches et sections**

## EDITORIAL

L'Afrique de l'ouest a connu une évolution audiovisuelle marquée par la démonopolisation de l'espace médiatique avec la création de nouvelles stations de radio et chaînes de télévision. Il ressort de cette croissance une masse incontrôlée et difficilement maîtrisable de documents audiovisuels composés d'images et de sons.

La sauvegarde de ce patrimoine est depuis des décennies une préoccupation majeure de ses archivistes.

Au regard des difficultés notées dans la prise en charge des archives audiovisuelles dans nos radios et télévisions nationales qui en demeurent les principaux producteurs mais également au niveau des autres institutions détentrices de ces archives. Ces difficultés ont pour nom : dégradation des supports de conservation, exigüité et non-conformité des locaux de conservation, formation non adaptée du personnel, négligence des pouvoirs publics... Il devient urgent et nécessaire de poser la problématique de cette catégorie d'archives.

Il nous incombe dès lors, l'impérieux devoir de nous atteler à la préservation de ce patrimoine qui retrace la vie de nos sociétés pour pallier au syndrome amnésique qui nous a atteint lors de la célébration du cinquantenaire des indépendances de nos Etats.

La spécialisation des archivistes et autres personnels en charge des documents audiovisuels constitue aujourd'hui une nécessité pour la prise en charge correcte de ces documents. C'est dans ce sens qu'un séminaire sur le thème « le son et l'image : un patrimoine à préserver » organisé par l'Union Latine en collaboration avec la Radiodiffusion Télévision du Sénégal a été organisé à Dakar en juillet 2011.

Cela certes, ne suffit pas car la gestion des archives audiovisuelles du fait de leur spécificité appelle de gros moyens dont les pays de l'Afrique de l'Ouest ne disposent pas encore.

Ce numéro du journal de la Warbica consacré aux archives audiovisuelles se veut une contribution dans la conscientisation de nos pouvoirs publics pour corriger l'état alarmant constaté dans la gestion de notre patrimoine audiovisuel. Il constitue également une invite faite aux gestionnaires des archives audiovisuelles pour tenter de s'approprier les techniques adaptées qui rendraient plus aisée la pratique de leur métier.

Les différents sujets abordés font état de la situation générale des archives audiovisuelles dans l'espace WARBICA et annoncent de meilleures perspectives.

# **ARCHIVES AUDIOVISUELLES :**

## **historique, spécificités et perspectives**

Par Ndèye Marème DIALLO archiviste aux Archives nationales du Sénégal

### **INTRODUCTION**

La célébration du cinquantenaire de l'accession de nos pays à l'indépendance a permis de voir que nos archives audiovisuelles sont très mal conservées. En effet, nos télévisions ont été dans l'obligation de recourir aux services de l'Institut National de l'Audiovisuel de Paris (INA) pour disposer des archives d'époque. Certains de nos services souffrent des mêmes problèmes, c'est le cas de la Direction de la Cinématographie du Sénégal dont la totalité du fonds des « actualités sénégalaises » conservée dans un local aujourd'hui inapproprié, se dégrade à la faveur de la poussière et de la chaleur entre autres.

Aussi, les conflits et catastrophes naturelles annihilent tous les efforts consentis pour la sauvegarde de ces archives.

Ayant fait le constat des problèmes de conservation en Afrique de l'Ouest, l'Union Latine qui est une institution vouée à la promotion et à la diffusion de l'héritage commun et des identités du monde latin, en collaboration avec la Radiodiffusion Télévision du Sénégal a initié un séminaire sous le thème : « le son et l'image : un patrimoine à préserver ». Cette session qui s'est tenue du 04 au 16 Juillet 2011 à Dakar avait pour but le renforcement des capacités du personnel des archives audiovisuelles et regroupait quatre pays qui sont: le Cap Vert, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

### **NAISSANCE ET EVOLUTION DES RADIOS ET TELEVISIONS DANS QUELQUES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

La radio est apparue pour la première fois au Sénégal en 1940, pendant la période coloniale. Dans le port maritime de Dakar, à l'époque capitale de l'AOF et bras avancé de l'Afrique vers l'Atlantique, le premier émetteur de radiodiffusion est installé. Très modeste, ses activités sont limitées par la Deuxième Guerre Mondiale.

Le Sénégal devient ainsi, après le Kenya (1928), la Sierra Leone (1934) et le Ghana (1935) le quatrième pays d'Afrique noire et le premier pays d'Afrique noire francophone à posséder la radio.

En 1951 deux nouvelles chaînes voient le jour :

- Dakar Inter, émettant sur 208m et 25m 22
- Dakar Afrique, émettant sur 204m et 31m.

En 1957, la vocation fédérale de Radio Dakar, sous le nom de Radio Inter AOF s'affirme quand le Gouvernement Colonial en fait le relais privilégié de communication avec les populations des pays de l'AOF. C'est ainsi que sont créées des stations régionales à Saint-Louis pour le Sénégal, et à Abidjan, Bamako, Conakry, Cotonou, et Lomé.

La station régionale de Saint-Louis alors capitale du Sénégal, disposait d'un émetteur de 8 kw o.c. et de kw o.m.

Radio Mali naît en 1959 sur les cendres de Radio Inter, à la faveur de la Fédération du Mali.

Le 20 Août 1960, Radio Mali devient Radio Sénégal avec deux chaînes, la chaîne internationale et la chaîne nationale dont la puissance sera rapidement portée à 200 kw o.m. en Avril 1963

La télévision est introduite au Sénégal en 1963 avec l'assistance de l'UNESCO, dans le cadre d'un projet pilote dont l'objet était de produire et de tester des supports audiovisuels, pédagogiques et des équipements pour l'éducation des adultes, y compris l'alphabétisme.

Les émissions débutent en 1965 avec des programmes d'hygiène, et de diététique, et cesseront en 1972 à la faveur des Jeux Olympiques de Munich.

Cet événement sportif de dimension mondiale accélère la naissance de la Télévision Sénégalaise opérationnelle, ce qui conduit l'Etat Sénégalais à créer un organisme capable de gérer la Radio et la Télévision : l'Office de Radiodiffusion Télévision du Sénégal (ORTS).

La loi 73-51 du 04 Décembre 1973 crée l'Office de Radiodiffusion Télévision du Sénégal (ORTS) et les conditions de son développement fulgurant.<sup>1</sup>

Forte de tout cet héritage, la Radio Télévision Sénégalaise abordera un tournant décisif marqué par son passage d'établissement public à caractère administratif à celui de Société Nationale. Le développement de son réseau de diffusion, l'amélioration sensible de ses moyens de production, et l'installation de ses services dans un nouveau cadre, la nouvelle maison de la radio, sont des indices révélateurs de sa marche vers le succès.

Avec un émetteur OM 1 Kw qui ne couvrait que Bamako et ses environs immédiats radio soudan a vécu de 1957 à 1960 ;

La Radio Nationale du Mali (Radio-Mali) quand à elle, a été créée en 1960, elle sera remplacée par la Radiodiffusion Télévision du Mali (RTM) en 1983 grâce à une subvention libyenne de 2,5 milliards F CFA.

---

<sup>1</sup> Source : [http://www.rts.sn/default\\_histoire\\_TV.htm](http://www.rts.sn/default_histoire_TV.htm)

Cette subvention a permis d'étendre également la TV dans les régions de Ségou (1986), Koulikoro (1989), Mopti en 1993 tandis qu'une subvention de l'OPT permettait d'installer un émetteur TV de 1 kw à Sikasso en 1990.

Le 5 octobre 1992, le Gouvernement du Mali, conformément à sa politique d'ouverture médiatique, promulgua la loi 92-021 consacrant le changement de statut de la RTM qui, de service central non personnalisé, est devenu un EPA doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion.

Le patrimoine de l'ancienne RTM évalué dans le bilan du 31/12/92 à plus de 10 milliards fut cédé à la nouvelle entité baptisée Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM.)

La télévision ivoirienne naît le 7 août 1963, de la volonté du président Félix Houphouët-Boigny. Egalement, la télévision est créée au Bénin en 1978 et la radio en 1953 et au Burkina Faso la radio nationale voit le jour en 1959.

L'avancée fulgurante des technologies de l'information fait que les services audiovisuels se sont développés un peu partout et ne se limitent plus seulement aux radios et télévisions. Ainsi, nos médias se retrouvent avec des fonds d'archives audiovisuelles riches et très importants mais, mal conservés.

## **LES DIFFICULTES DE GESTION DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES**

Les difficultés des archives audiovisuelles sont connues des professionnels et des mesures sont déjà entreprises pour y remédier. Le réseau sectoriel des archives audiovisuelles au Sénégal qui est une composante du Réseau Archivistique National a été créé pour permettre aux archivistes de mutualiser leurs expériences. Ainsi, à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire et la Radio Télévision Sénégalaise, des projets de numérisation ont été initiés pour pallier à ces problèmes. Le séminaire de l'Union Latine a également permis de voir qu'en Afrique occidentale, les problèmes des archives audiovisuelles sont plus ou moins identiques d'un pays à un autre.

Ces problèmes vont du manque de locaux adéquats, aux personnels non spécialisés, en passant par le déficit de matériel technique tel que les supports et les appareils de lecture. La spécialité d'archiviste de l'audiovisuel n'existe pas encore sous nos cieux, et dans le programme de l'Ecole des Bibliothécaires, Archivistes, et Documentalistes (EBAD), le module « gestion des documents audiovisuels » n'est enseigné qu'à partir de la licence professionnelle.

Parmi ces problèmes, il y a celui des locaux adéquats qui en fait est général. Le personnel des archives cohabite le plus souvent avec les bandes. En d'autres termes, le magasin de conservation sert en même temps de bureau au personnel. Or, cette situation est fortement déconseillée du fait que certains supports à cause de leur composition dégagent une odeur toxique. Encore que ces locaux sont très mal climatisés ou parfois pas du tout. D'où la nécessité de créer des services d'archives

audiovisuelles adéquats avec des bureaux fonctionnels pour le personnel, un magasin de conservation bien équipé et climatisé et des laboratoires appropriés de traitement de l'information.

## **FACTEURS FAVORISANT LA DEGRADATION**

Chaque support vu sa composition, demande une certaine méthode de conservation. Ainsi, la mauvaise conservation des documents accélère la dégradation des supports.

Dakar est une presqu'île, et les structures telles que la Direction des Archives du Sénégal, et l'Institut Fondamental d'Afrique Noire de l'Université Cheikh Anta DIOP (IFAN-UCAD) sont à proximité de l'océan. Du coup, ces services sont confrontés à l'effet de l'air marin or, ils ne bénéficient pas de dispositifs pour protéger les documents dont ils disposent et le matériel en générale car, même la climatisation subit l'effet de cette proximité avec la mer.

L'exiguïté des locaux et la mauvaise climatisation sont des facteurs qui favorisent la dégradation des supports (syndrome de vinaigre par exemple), et nuit à la santé du personnel.

La conservation des documents audiovisuels doit obéir à certaines normes. Malheureusement, celles-ci ne sont pas toujours respectées. Ni la température encore moins l'humidité relative ne sont aux normes et si l'on y ajoute les coupures intempestives d'électricité, le changement de température peut être brusque.

La température idéale pour la germination de la majorité des moisissures est proche de la température de confort, soit entre 18° et 23°C (voir tableau)<sup>2</sup>.

<b>Archives audiovisuelles</b>				
<b>Support</b>	<b>Température</b>		<b>Humidité relative</b>	
	<b>Niveau</b>	<b>Fluctuation</b>	<b>Niveau</b>	<b>fluctuation</b>
<b>Cylindres</b>	18	2	40	5
<b>Disques noirs</b>	18	2	40	5

<sup>2</sup> <http://www.cosadoca.ch/docs/fiches/temphumidite.pdf>

<b>Bandes magnétiques</b>	18	3	30	5
<b>Cassettes vidéo</b>	18	3	30	5
<b>CD</b>	20	3	20-50	10

Ces dégradations constatées, les documents ne sont pas toujours mis à l'écart à cause d'un problème d'espace, ils ne peuvent pas non plus être brûlés à cause de leur texture. Et l'on sait que les documents dégradés, laissés au sein de la collection entraînent irrémédiablement la contamination de l'ensemble du fonds.

## **DIFFERENTS TYPES DE DEGRADATIONS**

Ces dégradations sont bien différentes selon la composition du support.

Avec le nitrate d'argent, seule la température de combustion (200°) peut faire brûler le support. Quand le nitrate prend feu, on ne peut pas l'éteindre et le gaz est toxique. Ce film bien conservé dure assez longtemps, l'hydrolyse c'est-à-dire l'eau vinaigre est le seul processus de détérioration du support.

L'acétate lui se détériore par le syndrome de vinaigre.

La gélatine maintient la couverture uniforme de la photo toutefois, elle se détériore très vite avec l'eau.

Le CD et le DVD sont composés de pôle carbonate. La particularité avec ces supports c'est, qu'il n'y a pas de contact physique avec l'information. C'est une information digitale, la lecture se fait par la lumière. La détérioration de ce support est favorisée par une humidité ou une température inadéquate ou encore par le changement brusque de ces facteurs.

Egalement, les supports devraient être rangés séparément selon leur type chimique (par exemple, les cassettes magnétiques, microfilms, disques vinyl, disques à gravure directe, disques optiques)

## **PERSPECTIVES POUR LA BONNE GESTION DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES**

L'obsolescence du matériel est également à l'origine d'une perte réelle d'information. Les lecteurs de disc Umatic sont pratiquement introuvables sur le marché.

En effet, la technologie évolue très vite et l'exploitation des documents audiovisuels nécessite l'utilisation d'un matériel de lecture. Si ce dernier est défectueux ou inexistant, l'information peut être considérée comme étant perdue.

C'est pourquoi, en matière d'archives audiovisuelles, il convient de bien préserver le support et le matériel de lecture.

Les archives sont aujourd'hui plus en péril avec les conflits par exemple en Côte d'Ivoire et en Guinée Bissau ainsi que les inondations de 2005 dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest. Des services d'archives ont été saccagés, leur matériel pillé.

L'organisation du cinquantenaire de nos indépendances a permis de voir que les archives audiovisuelles en Afrique occidentale sont dans un état inquiétant comme du reste la plupart des archives sur d'autres supports. Ce qui doit nous motiver à mieux les tenir. Il faut pour ce faire que les services d'archives puissent bénéficier :

- d'un budget propre pour l'achat de matériel de fonctionnement et des dépenses importantes et urgentes car au niveau de l'FAN comme de la RTS, les problèmes d'acquisition de bandes se posent ;
- d'un personnel compétent : pour la gestion et le suivi de l'information et du matériel ;
- des locaux adéquats pour une bonne conservation des documents ;
- d'un matériel technique performant pour optimiser le travail des professionnels.

Au regard tous ces aspects, des politiques de préservation des archives ont été entreprises notamment, au Cap Vert et au Sénégal avec la création du réseau sectoriel des archives audiovisuelles. Cependant, une politique globale devrait être initiée afin de permettre à nos différents états de pouvoir mutualiser les compétences dans le cadre d'une coopération.

D'ailleurs, ce dernier aspect a été compris par les différents professionnels présents au séminaire de formation de l'Union Latine et un comité d'initiative a été mis en place pour la création d'une Fédération Ouest Africaine pour la Sauvegarde du Patrimoine Audiovisuel (FOASPA).

# **LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES AU BURKINA FASO : ETAT DES LIEUX**

**Par Madame Célestine KORSAGA, Directrice des Archives Audiovisuelles et des Unités techniques au Centre National des Archives du Burkina Faso**

## **Introduction**

Les archives audiovisuelles de la plupart des pays du Sud, notamment ceux d'Afrique et singulièrement les archives audiovisuelles du Burkina Faso sont dans un état de précarité indiscutable pour diverses raisons : coût exorbitant de l'archivage numérique, absence de programme sérieux de conservation et de préservation des supports numériques, non adéquation des locaux et équipements de conservation, mais aussi, manque de professionnels spécialisés dans le domaine des archives audiovisuelles.

Déjà en avril 1994, le rapport du Centre National des archives sur la situation des archives nationales de Haute-Volta soulevait le problème de la conservation des archives audiovisuelles. Il y est écrit : « Le problème de la conservation des archives audiovisuelles et figurées se pose avec acuité à certains services tel le département de l'information. La fragilité de ces archives due à la spécificité de leur support (bandes magnétiques, disques, photographies), demande un conditionnement particulier que seul un service d'archives spécialement équipé peut offrir. »

Aujourd'hui, le problème s'est aggravé en raison du développement fulgurant des technologies de l'information et de la communication qui ont engendré de nombreux nouveaux supports, alors que les infrastructures et les équipements n'ont pas suivi cette évolution. Et pourtant, face aux différentes menaces qui planent sur notre patrimoine audiovisuel, nous n'avons d'autre choix que de mettre urgemment en

place une politique de gestion efficace et adaptée de nos archives, car les enjeux culturels et historiques qui s'y rattachent sont énormes.

Pour faire ressortir les acquis et les insuffisances, nous allons bâtir notre travail sur trois parties : nous allons dans un premier temps, nous intéresser à la définition et problématique des archives audiovisuelles

Puis nous examinerons dans un second temps, la sauvegarde des archives audiovisuelles au Burkina Faso et enfin, nous terminerons par une conclusion.

## **I. Définition et problématique des archives audiovisuelles**

### **a) définition**

La définition professionnelle proposée par le groupe de travail *Audiovisual Archiving Philosophy Interest Network* (AVAPIN) et l'UNESCO en 1998 est la suivante : « constituent des documents audiovisuels, les œuvres comprenant des images et/ou des sons reproductibles, réunis sur un support matériel dont :

- l'enregistrement, la transmission, la perception et la compréhension exigent le recours à un dispositif technique ;
- le contenu visuel présente une durée linéaire ;
- le but est de communiquer le contenu et non d'utiliser la technique mise en œuvre à d'autres fins ».

En somme, les archives audiovisuelles sont composées de documents sonores et d'images animées dont la conservation nécessite un traitement particulier. Au sens large, on peut citer :

- les enregistrements sonores : disques, disques compacts, cassettes audio, bandes magnétiques... ;
- les documents d'images animées : DVD, disques vidéo, cassettes vidéo... ;
- les documents électroniques sur support : disquettes, CD-Roms, DVD-Roms, Jeux vidéo... ;
- les documents multi supports associant des composantes de différentes natures (imprimé, son, vidéo électronique...);
- les images fixes numérisées.

Ces archives se caractérisent par la multiplicité de leurs supports, la spécificité de leurs langages et leurs évolutions technologiques rapides. Ce qui fait qu'aujourd'hui, leur conservation constitue un véritable casse tête, mais aussi, un enjeu de taille au niveau planétaire.

### **b) La problématique de la conservation**

Les documents figurants dans les collections des archives sont le reflet des évolutions techniques particulièrement nombreuses au cours du « premier siècle » de l'image animée : il s'agit de supports qui peuvent être fragiles et instables chimiquement,

comme le nitrate de cellulose interdit à la projection depuis 1951, ou l'acétate de cellulose menacé du syndrome du vinaigre, ou encore des bandes magnétiques sensibles à leur environnement.

Les formats mis au point successivement par les fabricants sont aujourd'hui parfois obsolètes ou illisibles car les appareils de lecture ne sont plus fabriqués ou ont disparu très vite, remplacés par de nouvelles générations.

Les procédés numériques, s'ils offrent de formidables possibilités dans le domaine de la retouche ou de la restauration de l'image, ou encore de la diffusion, ne répondent pas encore à toutes les exigences de pérennité pour une conservation satisfaisante.

Alors, il faudra veiller à concilier de telles conditions de conservation avec les impératifs de la communication des documents, en respectant notamment une mise en température progressive des documents devant être sortis des unités de stockage, pour éviter les chocs thermiques dommageables aux supports.

## **II. Situation des archives audiovisuelles au Burkina Faso**

Dès l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, les nouvelles autorités administratives ont perçu la nécessité de disposer d'archives pour assurer une gestion efficace du jeune Etat. N'ayant trouvé sur place qu'une partie des documents, le reste étant conservé à Dakar aux Archives du Sénégal, héritières du service d'archives du Gouvernement Général de l'AOF, aux Archives de Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger (pays entre lesquels le territoire de la Colonie de Haute - Volta avait été partagé suite à sa suppression de 1932 à 1947).

Sous l'influence de l'UNESCO et du Conseil International des Archives, sans occulter l'apport des anciens archivistes, les nouvelles autorités administratives procéderont à la prise du décret n°70 -156 -PRES du 25 Juillet 1970 portant création du Centre National des Archives (CNA). Le premier Directeur fut nommé en 1973. Mais, ce n'est qu'en 1998, qu'une loi sur les archives fut votée par l'Assemblée Nationale. Il s'agit de la loi n° 061/98/AN du 22 décembre 1998, suivie des trois décrets d'application.

Le décret n° 266/PRES/PM du 06 juin 2001 portant attributions, organisation, fonctionnement du Centre National des Archives en son article 11 dispose que la Direction des Archives Audiovisuelles et des Unités Techniques est chargée de gérer les archives audiovisuelles et les unités techniques ci-après : photographies et microfilms; restauration et reliure et informatique.

### **L'inventaire des services détenteurs d'archives audiovisuelles**

#### **➤ la Direction des Archives Audiovisuelles et des Unités Techniques**

2620 photos argentiques; 30.000 photos numériques; 41 films sur support VHS; 8 cassettes magnétique audio; 11 CDRom audio ; équipement léger pour la lecture des supports anciens récupérés auprès de certaines institutions.

- **la radio nationale** créée en 1959, conserve des milliers de supports d'archives sonores sur bandes magnétiques (discours des anciens chefs d'Etat par exemple) ;
- **la radio rurale** créée en novembre 1969, compte aujourd'hui dans sa bandothèque 18 000 éléments sonores sur bandes magnétiques et 3 000 CD-ROM;
- **le service des archives audiovisuelles de l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technique** créé vers 1969-1970, compte plus de 2500 bandes magnétiques dont 70% sont des collections de musiques traditionnelles et de traditions orales, 36 disques vinyles 33 tours, plus de 15 000 photographies et diapositives noirs et blancs et couleurs, 14 films Vidéo, 03 films ethnographiques, etc. ;
- **la Cinémathèque africaine de Ouagadougou**

La Cinémathèque africaine de Ouagadougou dispose de salles d'une capacité de plus de 10 000 boîtes de films, spécialement aménagées où la température et l'humidité sont rigoureusement contrôlées. Un système de production d'air conditionné permet de maintenir la température à l'intérieur des cellules entre 15°C et 20°C avec une humidité relative comprise entre 30% et 40%. Selon Monsieur Ardjouma SOMA «une température constante de 16°C maximum est maintenue en permanence dans les salles, ce qui est une condition favorable de conservation des films sur une période de 100 ans»<sup>3</sup>.

Les sous rubriques que nous allons développer sont rattachées à cette structure parce qu'étant une structure continentale, elle est mieux organisée et détient plus de films.

#### **a) La collection image et son**

Avant l'inondation du 1er Septembre 2009, la collection filmique de la Cinémathèque africaine était évaluée à plus d'un millier d'œuvres sur support 16 mm, 35 mm, vidéo, etc. : des documentaires, des fictions, des films d'actualité, des

---

<sup>3</sup> Extrait d'un entretien réalisé le 04 septembre au siège du FESPACO avec Monsieur Ardjouma SOMA, Chef du Département Cinémathèque africaine de Ouagadougou

longs et courts métrages représentatifs des cinématographies de toutes les régions d'Afrique.

### ***b) Les films de la période coloniale et les films d'auteurs non africains***

Les films de la période coloniale sont des images tournées en Afrique dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Les films de cette époque tournés dans les colonies africaines sont des œuvres ethnographiques, religieuses ou propagandistes. La Cinémathèque africaine en possède une vingtaine dont les périodes de production s'étalent des années 20 aux années 50.

A ce fonds, s'ajoute une collection d'une vingtaine de films de Cuba et quelques classiques du cinéma français et européen. La collection de la Cinémathèque comporte également des films à caractère éducatif, des films d'actualité et des films d'auteurs africains.

### ***c) Les films didactiques, d'actualité et les films d'auteurs africains***

Produits pour la plupart dans les années 1960 par les gouvernements de l'époque, les films didactiques traitent de thèmes sur l'agriculture, la santé, le civisme, etc. à l'intention des populations en majorité analphabètes. Quant aux films d'actualité, c'est en 1998 que la Cinémathèque a récupéré, identifié, nettoyé et stocké une partie des archives filmiques de la Télévision Nationale du Burkina (TNB). 400 bobines de 16 mm pratiquement à l'abandon ont ainsi été sauvées. Elles représentent l'histoire socio-économique et politique du Burkina Faso des années 1960 à 1970.

Les films d'auteurs africains recueillis sont assez représentatifs des cinématographies africaines : Maghreb et Afrique du Nord, Afrique occidentale et centrale, Afrique orientale et australe.

La Cinémathèque africaine possède la quasi-totalité des films de certains auteurs célèbres tels que SEMBENE Ousmane et de certains pays comme le Burkina Faso et le Gabon.

### ***d) La collection du centre de documentation***

Le centre de documentation et d'information de la Cinémathèque africaine de Ouagadougou possède plusieurs types de documents : des ouvrages, des périodiques, des documents iconographiques (photographies, affiches, diapositives,

etc.). Ces documents permettent non seulement de disposer de renseignements pour la sélection, l'acquisition, le catalogage et la programmation des films, mais aussi, de faire face aux besoins d'informations des étudiants, des enseignants, des chercheurs en général, etc. qui s'adressent régulièrement au FESPACO (Festival panafricain de Ouagadougou) pour obtenir toutes sortes d'informations sur le cinéma africain.

### ***e) Les documents iconographiques***

Ils sont constitués de photographies et d'affiches relatives au cinéma africain. Le centre de documentation possède :

- plus de 6 000 photos en couleur et en noir et blanc : photographies de plateau et de films, de cinéastes, de comédiens et d'acteurs, de directeurs de festivals, d'éditions du FESPACO, des différents secrétaires généraux du FESPACO, d'autorités nationales et africaines... ;
- plus de cinq cent (500) affiches de films, de festivals africains et internationaux, du FESPACO... ;
- des centaines de diapositives en couleur ou en noir et blanc ;
- des centaines de négatifs en couleur ou en noir et blanc ;
- des planches contacts.

### **Conclusion**

Au Burkina Faso, il existe de nombreuses institutions qui conservent des archives audiovisuelles sur différents supports. Dans la plupart de ces structures les archives ne sont pas organisées de façon cohérente, selon les normes et les techniques appropriées. Parfois, elles sont même abandonnées à elles mêmes. Elles se détériorent lentement dans l'indifférence totale, comme c'est le cas actuellement pour certaines archives de la télévision nationale du Burkina.

Les services qui s'occupent de l'organisation de leurs archives sont très vite confrontés à l'inexistence de locaux et d'équipements adaptés à la conservation des archives, mais aussi au manque de formation du personnel, au manque de moyens financiers ou au manque de volonté de certains responsables administratifs.

Nous pensons qu'il est urgent que nos responsables politiques mesurent à sa juste valeur l'enjeu historico-culturel que constitue pour le pays l'adoption d'une véritable politique en matière d'organisation et de sauvegarde des archives audiovisuelles.

### **Bibliographie :**

**RAPPORT :**

Rapport sur la situation de la cinémathèque africaine de Ouagadougou suite aux inondations du 1er septembre 2009, Ouagadougou, 2009.

#### **COMMUNICATION :**

**SONDE** (Hamadou), « *Etat Général des archives du Burkina Faso* », communication aux Journées de réflexions sur la contribution à l'élaboration de la politique nationale des archives, Ouagadougou, Centre National des Archives, du 04 au 06 novembre 2009.

**CISSE** (Ibrahim), "*Politique archivistique du Burkina Faso*" communication au séminaire sur l'initiation aux techniques d'archivage des documents administratifs, Ouagadougou, Centre National des Archives, du 26 au 06 septembre 2006.

**MEMOIRE : SONDE** (Hamadou), « *sauvegarde et mise en valeur du patrimoine cinématographique africain : la contribution de la Cinémathèque africaine de Ouagadougou* », Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de Conseiller des Affaires culturelles, Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, Ouagadougou, 2009.

#### **TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES**

la loi n° 061/98/AN du 22 décembre 1998 sur les archives nationales;

le décret n° 265/PRES/PM du 06 juin 2001 portant création du Conseil National des Archives;

le décret n° 266/PRES/PM du 06 juin 2001 portant attributions, organisation, fonctionnement du Centre National des Archives;

le décret n° 267/PRES/PM du 06 juin 2001 portant conditions et procédures de gestion des archives publiques et privées par le Centre National des Archives.

#### **RECHERCHES SUR INTERNET**

<http://aded78.free.fr/IMG/pdf/JE>

## **50 ANS DU SENEGAL A TRAVERS LES ARCHIVES DE LA TELEVISION NATIONALE SENEGALAISE**

(Par Hamet BA, Conservateur, Chef Service Archives Audiovisuelles, RTS/Télévision ; Doctorant en Science de l'Information et de la Communication, Laboratoire GERiiCO, Université Charles de Gaulle, Lille 3, France).

**Avertissement :** Les images d'archives télévisées relatées et décrites dans cet article ont fait l'objet de visionnage en session plénière lors de la Conférence annuelle de la FIAT/IFTA (Fédération internationale des Archives de Télévision) au cours de laquelle l'auteur a fait la présentation orale du contenu de cet article. Il reste toujours possible de voir une partie de ces images sur le site web de la Fiat : [www.fiatifta.org](http://www.fiatifta.org) .Bien évidemment, le Service des Archives Audiovisuelles de la Télévision nationale sénégalaise (RTS) dispose, naturellement, de ces images ainsi que des sujets entiers avec commentaires faits avec les images d'archives en question.

Durant l'année 2010, la plupart des pays africains, surtout francophones, fêtaient les 50 ans de leur indépendance.

Plus que tout autre évènement, la célébration du cinquantenaire de l'accession des pays d'Afrique à la souveraineté nationale a été l'occasion de se rendre compte de la nécessité cruciale de disposer d'archives notamment audiovisuelles sur l'histoire somme toute récente de ces pays. Autant dire que si l'illustration par des archives audiovisuelles de cet important moment dans la vie des nations a connu des fortunes diverses, le constat général reste le même : le manque criard d'archives audiovisuelles et principalement télévisuelles en rapport avec l'histoire des pays à cette époque a été noté partout.

Aussi, jamais auparavant, la nécessité absolue de disposer d'une mémoire sonore et filmée de l'histoire des pays d'Afrique, n'a été aussi bien ressentie et partagée.

Outre le fait que la plupart des pays francophones se sont tournés vers l'ex-puissance colonisatrice qu'est la France pour entrer en possession de quelques pans de leur histoire, pour notre part, nous retenons l'éveil des consciences de la part des décideurs politiques au plan national, institutionnel et sous-régional.

En effet, au plus haut sommet des Etats, l'on semble avoir perçu l'évidente nécessité de devoir tout mettre en œuvre pour aider à sauvegarder l'existant en archives sonores, télévisuelles et filmées pour tout ce qui touche à l'histoire politique des pays avant et après les indépendances.

La valorisation de ces archives par les radiodiffusions et les télévisions des pays concernés, quant à elle, passe pour être un objectif primordial à atteindre au plus vite, tant le dénuement a été perçu à travers les antennes, aussi bien par les concepteurs (journalistes, réalisateurs, documentalistes et archivistes audiovisuels) que par les téléspectateurs eux-mêmes.

Au plan sous-régional, bien que le projet de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) pour la sauvegarde et la valorisation des archives audiovisuelles dans l'espace des Etats membres ait été envisagé juste avant le cinquantenaire des indépendances des huit Etats membres, il n'en demeure pas moins que les déboires subis à cette occasion, n'en insuffleront que plus les énergies de cette institution pour développer une politique sous-régionale commune pour un meilleur sort des archives audiovisuelles dans cet espace africain.

Nous proposons ici de décrire comment le Service des Archives Audiovisuelles de la Direction de la Télévision nationale sénégalaise a tenté d'aider le Département de l'Information de ladite Télévision et son Journal Télévisé à illustrer par les archives disponibles, certaines séquences pour revenir en images sur les 50 ans de l'indépendance du Sénégal.

Nous nous intéresserons donc ici aux archives qui ont servi d'illustration aux divers papiers qui ont été faits pour des rappels historiques dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance du Sénégal.

Les journalistes ont convoqué les 50 ans de la diplomatie active sénégalaise et, partant, du rôle et de la présence des forces armées du Sénégal dans des théâtres d'opération de maintien de l'ordre et de la paix dans le monde et en Afrique.

De même, d'autres journalistes sont revenus sur l'histoire de l'économie du Sénégal, en passant par les années de sécheresse, sans oublier les difficultés de fluctuation de l'arachide par rapport au climat et au marché mondial des produits agricoles avec toutes les conséquences néfastes enregistrées, et ayant comme résultat, des ajustements structurels, financiers et sociaux.

Une rétrospective s'est même penchée sur la vie religieuse au Sénégal depuis 50 ans d'indépendance, revenant notamment sur la visite pontificale du Papa Jean-Paul II, rappelant du même coup les grandes figures des confréries islamiques dont beaucoup ont disparu à jamais.

L'unité africaine a été passée en revue depuis le début des indépendances, à travers l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) de 1963 à 2002, coïncidant avec la naissance de l'Union Africaine (UA).

L'évolution du paysage politique sénégalais n'a pas été en reste tout comme les initiateurs des indépendances et les tenants des premiers gouvernements indépendants du Sénégal.

Ces diverses préoccupations ont valu au Service des Archives Audiovisuelles de la Direction de la Télévision sénégalaise de recourir à des archives historiques, datant d'environ 20 ans.

Même si nombre de ces archives étaient sur des supports en Umatic/BVU et avaient été déjà transférées la plupart en Betacam pour de premières utilisations, il n'en demeure pas moins qu'il a fallu bénéficier de concours de circonstances favorables, ayant abouti à des transferts de certaines d'entre ces archives, cette fois directement en numérique, DVD puis en DVCAM.

### **Revue de quelques archives réutilisées pour illustrer des documents pour le cinquantenaire des indépendances du Sénégal**

Essayons à présent de décrire les différentes images retrouvées et mises à disposition pour servir à illustrer le plus adéquatement possible les commentaires des papiers produits.

#### **Contexte des indépendances.**

L'un des premiers papiers dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Sénégal, a, tout naturellement, cherché à camper le contexte dans lequel les indépendances des pays africains francophones d'Afrique sont intervenues.

Il s'agissait alors de convoquer certaines des figures politiques coloniales. C'est ainsi qu'il a été question de revenir sur le voyage historique du Général Président français Charles de Gaulle lors de sa tournée en Afrique en 1958 pour s'enquérir du désir des Africains de demeurer dans la Communauté avec la France ou alors de s'émanciper en s'affranchissant de la France, mère colonisatrice, en choisissant l'indépendance par le biais du fameux referendum du 28 septembre 1958.

Les images dont il s'agit ici sont relatives à l'accueil et au discours du Général de Gaulle à la Place Prôtet qui deviendra d'ailleurs la Place de l'Indépendance pour le Sénégal, au sortir de ce rassemblement qui aura enregistré la participation des plus célèbres et immortels porteurs de pancartes réclamant l'indépendance immédiate du Sénégal.

Ces images datant de 1958 bien que n'appartenant pas réellement à la Télévision sénégalaise inexistante à l'époque, n'en sont pas moins des éléments de notre patrimoine national. D'ailleurs, ces éléments sont bel et bien, pour le son, une propriété de Radio Sénégal dont le pays s'enorgueillit.

Ce même papier a été illustré d'images de certains des précurseurs de la vie politique sénégalaise dont Léopold Sédar Senghor, premier Président du Sénégal indépendant,

mais aussi Mamadou Dia devenu Président du Conseil (Premier ministre) de la Fédération du Mali dont l'éclatement aura conduit à l'indépendance du Soudan (actuel Mali) et du Sénégal. Cette Fédération aura duré le temps d'une rose et des images de son éclatement sont visibles sur ledit papier.

Les prestations de serment comme Présidents de la République du Sénégal de Léopold Sédar Senghor, de Abdou Diouf et de Abdoulaye Wade respectivement en 1960, 1980 et 2000 sont visibles sur ce document historique de 3 minutes et 26 secondes,

Un fait historique et politique rare en Afrique y apparaît aussi, relatif à la passation de pouvoirs entre le Président sortant Abdou Diouf et le Président nouvellement élu, Abdoulaye Wade, après une alternance démocratique saluée par le monde entier et intervenue après l'élection présidentielle sénégalaise du 19 mars 2000.

### **Evolution du paysage politique du Sénégal.**

Le deuxième document illustré par les archives retrace l'évolution du paysage politique du Sénégal. D'une durée de 2 minutes et 54 secondes, ce document revient sur les images de la lutte pour l'obtention de l'indépendance.

Le voyage de Gaulle à Dakar ainsi que son adresse et son discours aux porteurs de pancartes appelant à l'indépendance immédiate du Sénégal à la Place Prôtet constitue la toile de fond du document. En plus de Senghor, de Mamadou Dia, des leaders politiques de l'époque y apparaissent des personnages comme Majmouh Diop du PAI (Parti Africain pour l'Indépendance) et des opposants politiques sénégalais d'après l'indépendance (Abdoulaye Wade, Moustapha Niasse, Amath Dansokho,...) et des opposants actuels tels Macky Sall, Idrissa Seck, etc.

Le document montre bien évidemment Abdou Diouf alors aux affaires.

### **50 ans d'une diplomatie active du Sénégal.**

Dans un troisième document, dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance, un journaliste cherche à revisiter 50 ans d'une diplomatie active du Sénégal.

D'anciens diplomates et ambassadeurs du Sénégal y sont interviewés. Ils expliquent et rappellent le rôle du Sénégal et de ses dirigeants, de Léopold Sédar Senghor à Abdoulaye Wade en passant par Abdou Diouf, notamment dans des conflits politico-militaires entre le Sénégal et des pays voisins ou entre de propres concitoyens. Ainsi, des images d'archives des regrettables événements entre le Sénégal et la Mauritanie sous les magistères des Présidents Diouf et Ould Taya sont diffusées. Les médiations du Sénégal, notamment conduites par le Président Abdoulaye Wade dans les conflits entre les malgaches eux-mêmes en 2004, les ivoiriens eux-mêmes en 2002 ou entre tchadiens et soudanais figurent parmi les archives servant à illustrer cette diplomatie sénégalaise

active et bienfaitante à l'origine d'ailleurs de l'attribution du Prix Unesco/ Houphouët Boigny pour la paix en 2006, au Président Abdoulaye Wade.

### **Economie du Sénégal depuis 1960.**

Parmi les documents choisis et relatifs à ceux élaborés pour revenir sur les 50 ans d'indépendance du Sénégal, il en est un de 3 minutes et 41 secondes qui s'intéresse à l'économie sénégalaise depuis 1960.

Les images d'archives utilisées pour l'illustration de ce document ont trait aux cultures de rente de l'époque et de toujours d'ailleurs, donc l'arachide principalement mais aussi le coton, et la canne à sucre, à côté du phosphate et de la pêche.

Les différentes réformes structurelles reviennent en images d'archives, avec notamment, la dévaluation du franc CFA en 1994. Certains fleurons de l'économie et de l'industrie sénégalaise comme les ICS (Industries Chimiques du Sénégal), la SAED (Société d'Aménagement du Delta du Fleuve Sénégal) ou de la CSS (Compagnie Sucrière Sénégalaise) sont montrés en archives datant d'époques plus ou moins récentes pour rappeler leur importance et leur rôle dans l'économie du Sénégal depuis l'indépendance. Quelques images d'archives tentent également de servir d'illustration de la croissance et des performances économiques et financières du pays. D'autres, bien sûr, montrent les difficultés traversées comme les images de sécheresse symbolisées par de la terre asséchée et craquelée et aussi par des cadavres du cheptel décimé par la rareté des pluies et des pâturages.

### **50 ans d'indépendance à travers les religions au Sénégal.**

Dans un tout autre contexte un autre document de 2 minutes et 7 secondes propose de relater 50 ans d'indépendance à travers les religions au Sénégal. Des figures religieuses musulmanes et chrétiennes y apparaissent ainsi que le premier sommet des pays membres de l'OCI (Organisation pour la Conférence Islamique) en 1991 présidé alors par le Président Abdou Diouf en présence de certains chefs d'Etats du Golfe et des pays musulmans du monde entier (Afrique, Asie) avec des personnalités comme Bongo, les émirs du Qatar, ...

La visite du Pape Jean-Paul II en février 1992 au Sénégal, à Dakar, Ziguinchor et Gorée y figure en bonne place. Il y a également, l'image du Saint père Jean-Paul II devant la porte du « voyage sans retour » de Gorée demandant pardon pour l'Europe pour l'esclavage et la déportation des noirs.

L'on ne pouvait pas, bien sûr, omettre le deuxième sommet de l'OCI (Organisation de la Conférence Islamique) à Dakar, Sénégal, en mars 2009 sous la présidence du Président Abdoulaye Wade ; suprême honneur, s'il en est pour le Sénégal. Aucun pays, en effet, n'a abrité deux fois la tenue du sommet de l'OCI.

## **Historique de l'Unité Africaine**

L'un des derniers documents parmi ceux que nous avons choisis de décrire ici dure seulement 1 minute et 39 secondes mais fait l'historique de l'Unité Africaine depuis la naissance en 1963 à Addis Abeba de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) sous la houlette des plus grandes figures politiques du continent noir (le Négus Haïlé Sélassié, Bourguiba, Senghor, Bongo, etc.).

Dans ce document on trouve les images d'archives du premier anniversaire de l'indépendance du Sénégal.

## **Evolution de l'arène de lutte sénégalaise**

Dans le domaine du sport, nous avons tenté, plus bas, de pointer l'importance de la lutte sénégalaise dans la grille des programmes de la télévision.

Aussi, ce dernier document que nous présentons, revêt non seulement une importance culturelle pour le Sénégal mais, en plus, il montre, en faisant l'historique de la lutte sénégalaise des figures sportives ayant marqué à jamais les arènes mais aussi et surtout la fulgurante croissance pécuniaire des cachets payés aux lutteurs.

# **LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES AU BENIN : ETAT DES LIEUX A L'OFFICE DE RADIODIFFUSION ET TELEVISION DU BENIN (ORTB).**

Par Albert Cocou **AMOUSSOU** conservateur des archives à la Direction des Archives Nationales.

Toute structure administrative ne peut véritablement fonctionner sans la bonne tenue de ses archives. Documents primordiaux de la mémoire des peuples, trésors de toute administration, sources privilégiées de la recherche historique, reflets de l'homme et de ses activités, les archives sont à jamais identifiées comme clés d'accès à l'information authentique.

Du traditionnel support papier, les archives se retrouvent aujourd'hui, grâce à l'évolution de la technologie, sous d'autres formes. Parmi ces dernières, on trouve les archives dites audiovisuelles.

Les archives audiovisuelles sont des œuvres comprenant des images et/ou des sons reproductibles, réunis sur support matériel dont l'enregistrement, la transmission, la perception et la compréhension exigent le recours à un dispositif technique. Elles sont en fait des documents précieux qui doivent être conservés avec soin à des fins scientifiques, culturelles, administratives et historiques. Mais que peut-on dire de la gestion de ces archives au Bénin, précisément à l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB)

## **BREF HISTORIQUE DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES A L'ORTB**

Lorsqu'on parle des archives audiovisuelles au Bénin, les regards sont beaucoup plus tournés vers l'ORTB que vers les autres institutions publiques ou privées de l'Etat.

L'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin, pour avoir été le premier et le seul office de radiodiffusion et de télévision à occuper le paysage audiovisuel pendant plusieurs décennies, détient les archives audiovisuelles les plus vieilles du pays.

Déjà en 1953, Radio Bénin encore appelée Radio Cotonou, recevait par le biais de la coopération avec les radios partenaires et les dons d'artistes pour la promotion de leurs œuvres, des disques vinyles. Elle détenait également des bandes magnétiques sur lesquelles étaient enregistrées les émissions.

Avec l'avènement de la Télévision le 31 décembre 1978, l'ORTB a pu dès lors, procéder à des enregistrements audiovisuels en noir et blanc. Six ans plus tard, il passe à la couleur avec comme supports les bandes IVC, BVU, H18.

En 1987, les cassettes Beta firent leur entrée à l'Office. Depuis 2000, l'utilisation des supports DV-CAM est devenue une réalité à la Télévision qui en détient un important fonds. Mais de quoi est constitué ce fonds ?

## FONDS D'ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE L'ORTB

Le fonds d'archives audiovisuelles de l'ORTB couvrant la période de 1978 à nos jours, est constitué non seulement des propres productions de la Télévision, mais aussi des productions étrangères obtenues à la suite des accords de coopération, des échanges de production provenant des Télévisions telles que CFI, Transtel URTNA, et aussi du CIRTEF. Il y a également les dons et achats de documents audiovisuels. L'information contenue dans ce fonds est répartie sur des supports tels que :

- cassettes U-matic (productions nationales et étrangères)
- cassettes Beta (productions nationales et étrangères)
- cassettes DV-Cam (productions nationales depuis 2001)

Les archives audiovisuelles de l'ORTB sont en réalité dispersées sur trois sites : la Télévision, la Radiodiffusion et l'Ancienne Maison de la Radio.

La Télévision Nationale du Bénin regorge d'un fonds considérable de documents audiovisuels. Cette masse d'archives audiovisuelles est constituée d'une variété de programmes. Au nombre de ceux-ci, figurent : les magazines, les documentaires, les débats, les reportages, les jeux télévisés, les spectacles mode, les variétés musicales et théâtrales, les télés comédies, les documents reportage, les bandes dessinées, les films etc.

Différents sujets ou thèmes sont abordés dans cette diversité de programme. Ainsi, il y a des sujets comme la politique, l'économie, le sport, la santé, le développement, la culture, la société, l'environnement, pour ne citer que ceux-là. L'accès et l'exploitation des documents audiovisuels ne seront faciles sans un bon traitement.

## TRAITEMENT DES DOCUMENTS AUDIOVISUELS

Dès leur entrée dans le Service de Documentation et des Archives, les archives audiovisuelles sont inscrites dans les registres tels que :

- registre des cassettes Beta
- registre des cassettes DV Cam
- registre des productions sur support DVD.

Aucun traitement rigoureux n'est à présent fait des archives à l'ORTB. Il n'existe pas d'outils de gestion (cadre de classement, calendrier de conservation).

Actuellement, un plan de sauvegarde est en cours d'élaboration depuis avril 2010 pour les archives de la Radiodiffusion Nationale.

Depuis 2006, le CIRTEF et l'OIF ont doté l'ORTB d'un logiciel de traitement des archives audiovisuelles. Pour l'heure, seules les archives audiovisuelles de la Télévision sont prises en compte. Le logiciel est dénommé **AIME** (Archivage Interactif Multimédia Evolutif). Il permet le transfert des éléments existants sur les anciennes bandes (UMA tic, Betacom, DV Cam) vers des supports actuels (DVD

etc.). Ce travail a permis depuis lors de récupérer les JT (Journaux Télévisés) de 20h, les documentaires, les magazines, les débats et les entretiens. Des centaines d'heures d'enregistrement ont pu être ainsi récupérées. Il reste encore beaucoup à faire au niveau du traitement et de la conservation des archives audiovisuelles.

### **CONSERVATION DES ARCHIVES A L'ORTB**

Les archives audiovisuelles sont des documents très sensibles qui méritent d'être conservés dans de bonnes conditions. Mais le constat qui est fait à l'ORTB est que ces documents sont mal conservés. Les bandes et supports IVC sont exposés aux intempéries. Le Service de la Documentation et des Archives de l'ORTB ne dispose pas de locaux de conservation dignes de ce nom. Les archives de l'Ancienne Radio sont dans un local totalement défectueux. Quant à celles de la Radiodiffusion nationale, elles sont stockées à la Régie Générale des Programmes et celles de la Télévision, dans un local qui servait de garage aux cars de reportage. Ces conditions de conservation ne favorisent pas la bonne exploitation de ces archives.

### **ACCES AUX DOCUMENTS**

Au Service de la Documentation et des Archives, les documents audiovisuels disponibles sont mis à la disposition des journalistes, des réalisateurs et producteurs contre une fiche de demande d'archives dûment remplie et signée. Quant aux demandes de communication d'archives venant de l'extérieur, elles passent par la Direction Générale pour autorisation avant d'être satisfaites.

### **PROBLEMES**

Les problèmes liés à la conservation des archives audiovisuelles de l'ORTB sont d'ordre matériel, humain et financier.

Le Service de la Documentation et des Archives ne dispose pas de locaux appropriés et équipés susceptibles de favoriser le stockage, le traitement, la conservation et la communication des documents.

S'agissant du problème des ressources humaines, il est regrettable de constater que d'ici la fin de l'année 2011, il ne restera qu'un seul spécialiste archiviste au Service de la Documentation et des Archives. Ceci aggravera davantage le problème de traitement et de communication des documents.

Au regard de la situation critique dans laquelle les archives audiovisuelles sont longtemps restées et compte tenu de l'importance de ces documents dans plusieurs domaines, plus d'attention doit leur être accordée.

## **SUGGESTION POUR UNE MEILLEURE GESTION DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES AU BENIN**

Pour éviter que les archives audiovisuelles au Bénin soient abîmées ou détruites de façon anarchique, il faudrait que :

### **A court terme**

- toutes les institutions, publiques ou privées soient dotées d'infrastructures appropriées et équipées pour une bonne organisation des archives audiovisuelles ;
- ces institutions soient dotées aussi bien de ressources humaines qualifiées que financières pour leur fonctionnement ;
- la collecte, le traitement et la diffusion de ces documents soient périodiquement assurés par les spécialistes en la matière ;

### **A moyen terme**

- un centre d'archives audiovisuelles dépendant de la Direction des Archives Nationales, chargé de la conservation définitive de ces documents soit créé
- des séances de sensibilisation à l'œuvre de sauvegarde et de préservation des archives audiovisuelles
- les décideurs soient impliqués.

La mise en œuvre de ces suggestions permettra de sauvegarder à coup sûr, les archives audiovisuelles longtemps éparpillées et ne faisant pas partie des priorités des décideurs.

# LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES AU TOGO

Par Emefa DJAKPO, étudiante en année de Licence à l'Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

Le Togo, pays de l'Afrique de l'ouest, limité au nord par le Burkina Faso, au sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Bénin et à l'Ouest par le Ghana dispose de plusieurs chaînes de télévisions et de radios qui détiennent des archives audiovisuelles.

Ces archives sont constituées d'émissions, de reportages ainsi que des enregistrements commerciaux et autres à des fins de diffusion. La Télévision Nationale du Togo est la TVT (télévision togolaise) à laquelle s'ajoutent : neuf (9) télévisions privées qui sont : TV2 (Télévision deuxième), TV7 (Télé des 7 merveilles), RTDS (radio télévision delta Santé), LCF (la chaîne du futur), TV ZION-TBN (Télévision bonne nouvelle), TV SEPES, Télé SPORTS, RTJ (radio télévision juive).

Les différentes radios, une vingtaine dans le pays sont : Radio Lomé qui est la radio nationale, Bonne nouvelle, City fm, Evangélique, Fréquence 1, Kanal fm, Légende fm, Métropolys, Nana fm, Providence, Maria, Musulmane, RTDS, X-Solaire, Zéphyr, Zion, Sport fm...etc. il faut rappeler l'existence des radios religieuses .

Au niveau des télévisions les émissions sont enregistrées sur des disques durs internes et sur des K7 chez d'autres. Ces informations sont transférées par la suite sur des disques externes pour plus de sécurité. Les différents problèmes rencontrés au niveau des télévisions sont dus à des déficits de stockage. Dans la télé la conservation des données est réservée aux techniciens.

La gestion des archives de radio diffère d'une radio à une autre. Il faut noter que les radios ne sont pas encore dans le numérique. Les enregistrements se font de façon spontanée au cours des émissions. Après un temps donné soit 1 mois, 1 an ou 2 ans cela dépend des radios, toutes les informations sont copiées sur DVD pour conservation et sur disques durs externes. Mais bien avant la conservation, ces informations sont classées par fichier sur l'ordinateur en fonction des rubriques. Nous avons des fichiers comme par exemple : Politique, Economie, Social, Culture, Développement, Education, Santé, etc...

Au Togo, a été créée la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC) qui s'occupe de l'audiovisuel. Elle a pour mission de garantir et assurer la liberté et la protection de la presse et de tous moyens de communication de masse dans le respect de la loi ; veiller au respect de la

déontologie en matière d'information et à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication ; garantir l'utilisation équitable et appropriée des organismes publics de presse et de communication audiovisuelle par les Institutions de la République ; chacune en fonction de ses missions constitutionnelles et d'assurer le cas échéant les arbitrages nécessaires ; garantir l'éveil juridique en période électorale.

S'agissant de la gestion des archives audiovisuelles dans chaque radio, ce sont les techniciens également qui se chargent du stockage des données sur les différents supports. Ils sont aidés soit par les journalistes soit par les animateurs pour éviter des erreurs car la HAAC peut interpellier à tout moment ces derniers pour avoir une copie d'une émission.

Les différents problèmes rencontrés par les utilisateurs au cours de leur recherche se situent au niveau d'une émission mal enregistrée soit avec un autre nom ou avec une date erronée, ou quand les informations sont consignées sur des supports fragiles.

Pour une meilleure gestion des archives de radios et de télévisions et pour éviter des pertes d'informations, le recrutement nécessaire d'un professionnel de l'information documentaire serait d'un fort atout.